

Pour le VIGNOBLE

TRIMESTRIEL

Journal de l'Association Nationale des Élus de la Vigne et du Vin (A.N.E.V.)

« Servez-leur du bon vin, ils vous feront de bonnes lois »

Montaigne

Edition Numérique

L'ANEV : 15 ANS DE DEFENSE DE LA VIGNE ET DU VIN

<i>Vie de l'ANEV</i>	2
<i>L'ANEV à Arignon</i> <i>Congrès de la CNAOC</i>	
<i>Vie de l'ANEV</i>	3
<i>Oenovideo 2014</i> <i>Prix René Renou</i> <i>ANEV/FIJEV</i>	
LIBRES PROPOS <i>Oenotourisme nouvelles</i> <i>de l'activité</i>	4
DOSSIER <i>Loi EVIN</i> <i>Nominations</i>	5
<i>Livres, Guides, Revues</i> <i>pour l'ETE</i>	6
<i>Dégustations</i> <i>Nouveautés</i>	7
<i>Brèves - sites</i>	8
<i>Manifestations de l'ETE</i>	9

L'ANEV a 15 ans . Créée le 15 juin 1999 de par la volonté de quelques parlementaires et de maires motivés pour faire reconnaître le rôle du Vin dans la richesse mais aussi dans la cohésion, l'animation, le patrimoine de la France, elle peut aujourd'hui, à juste titre, s'enorgueillir d'un bilan plus que positif. Elle compte aujourd'hui comme adhérents plus de 100 parlementaires, plus de 500 communes et communautés de Communes (de 33 départements différents), 12 départements et 3 Régions (Bourgogne, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes). En 15 ans elle a organisé 5 colloques, édité 3 CD, participé à une centaine de réunions nationales, elle a édité 50 numéros de « Pour le Vignoble », créé le prix René Renou avec la FIJEV, soutenu le festival Oenovideo en créant un Prix spécifique (avec la société Adelphe comme partenaire) et la Fête nationale

de la Vigne et du Vin (qui a lieu depuis 20 ans le samedi avant l'Ascension), créé le site www.elusduvin.org, une newsletter (la Feuille de Vigne), publié 3 annuaires. Elle est aujourd'hui co-présidée par Philippe-Armand Martin député de la Marne et



François Patriat, sénateur de Côte d'Or , Président de la Région Bourgogne. Mais surtout l'ANEV a été de tous les combats qui, depuis 15 ans, ont, année après année, du être menés contre l'intransigeance des anti-vin qui , les gouvernements et majorités passants, sont toujours restés en place et se servent de la loi Evin comme d'une religion dont ils seraient les ayatollahs. Que ce

soit pour la publicité, pour Internet, pour le maintien du 0,5/l de taux d'alcool, pour la vente du vin sur les autoroutes, les vigneron ont toujours trouvé les élus de l'ANEV à leurs cotés. De même lorsqu'il s'est agi de défendre les terroirs contre les agressions (de Fronton à Valréas), la législation française contre l'ultra-libéralisation européenne (droits de plantation) ou américaine (.vin et .wine) ou les incompressibles envies récurrentes des ministres du Budget successifs, de taxer encore plus le VIN ! L'Anev a été aussi à la pointe pour faire reconnaître le vin comme patrimoine national et continue à soutenir toutes les initiatives (culturelles, touristiques, artistiques) qui essayent de donner au Vin une place de choix, car les français doivent être fiers de leur vin, il fait partie de leur ADN, le vin est en effet « **la boisson totem de la France** » (Roland Barthes). Bon anniversaire donc à l'ANEV et souhaitons que de nombreux nouveaux maires, présidents de communautés de communes la rejoignent...

Marc OLIVIER

Fêtez la Vigne
et le VIN

Tout l'ÉTÉ



Voir page 9

VIE DE L'ANEV L'ANEV A AVIGNON

Le 10 avril dernier, l'ANEV or-



ganisait à la Maison des Vins d'Avignon une rencontre à destination des élus locaux de l'Ar-dèche, des Bouches du Rhône, de la Drôme, du Gard et du Vau-cluse, membres et non membres de l'association. L'objectif était double : présenter l'association aux élus présents et débattre d'enjeux locaux autour de la viticulture. Après une présentation détaillée des missions de l'ANEV par Francis Fabre, secrétaire général de l'association, Joël Rochard, spécialiste de l'environnement, des paysages et du développement durable à l'Institut Français de la Vigne (IFV) est intervenu sur le thème « réglementation vitivinicole et collectivités territoriales : aspects pratiques et perspectives ».



(photo) . Il a expliqué aux élus les moyens concrets permettant une gestion durable des terroirs viticoles : mis en place de systèmes de gestion des effluents phytosanitaires et des effluents

de caves, développement d'une politique de valorisation et de protection des paysages viticoles etc... A la suite de cette interven-

tion, François Patriat, sénateur de Côte d'Or, Président de la région Bourgogne et coprésident de l'ANEV est revenu à l'occasion du Vin d'honneur, en présence de nombreux élus professionnels

dont le président d'Inter Rhône et du Comité vins de la CNAOC Christian Paly, de son directeur, de la maire d'Avignon Cécile Helle (adhérent de l'ANEV), du sénateur Alain Dufaut, sur les sujets d'actualité de l'association : projet de loi de santé publique, ouverture des nouveaux « .vin » et « .wine » sur internet, mise en œuvre du nouveau système d'autorisations de plantation etc.... Les élus présents ont ensuite été invités à assister à la table ronde du congrès de la Confédération Nationale des producteurs de vin et eaux de vie de vin à AOC (CNAOC) qui se déroulait en parallèle au Palais des Papes d'Avignon (voir plus loin). Plusieurs décideurs du monde viticole –

parlementaires nationaux et européens, journalistes, élus professionnels et représentants du Ministère de l'Agriculture – ont échangé sur le thème « quels défis viticoles pour le prochain Parlement Européen ? ». Une opération réussie à renouveler dans d'autres territoires viticoles de France.

Photo: lors du vin d'honneur, le coprésident François Patriat et les invités.

Congrès de la CNAOC :

Face aux menaces de dérégulation : mobilisation des vignerons

Autorisations de plantations, ouverture du « .vin » et du « .wine », accord UE-USA... la viticulture a dénoncé plusieurs risques de dérégulation du secteur lors du congrès annuel de la CNAOC à Avignon, qui s'est déroulé le 10 et 11 avril. Aux niveaux européen, national et aussi international, les risques sont biens réels. Face à ceux-ci, un seul mot d'ordre : unité et mobilisation. « *Nous ne sommes pas à l'abri d'un retour à des positions de démantèlement des régulations des plantations !* ». Ce n'est pas un professionnel viticole qui l'affirme mais Astrid Lulling, députée européenne depuis 1965 et Présidente de l'Intergroupe vin du Parlement Européen. Malgré la sauvegarde d'un système de régulation de plantations dans la réforme de la PAC, les professionnels craignent que le projet d'acte délégué, qui précise les modalités de mise en œuvre de ce nouveau système, ne porte à nouveau « *les germes d'une libéralisation du secteur* » et débouche « *sur une situation de déséquilibre de nombreuses AOC* » comme prévient Bernard Farges, président de la CNAOC. L'ensemble de la viticulture d'appellation a donc profité du congrès de la CNAOC, qui a eu lieu le 10 et 11 avril dernier à Avignon, pour tirer le signal d'alarme.

Menaces européenne et internationale . Au niveau européen, des inquiétudes persistent à plusieurs niveaux. Outre le projet d'acte délégué, une autre crainte inquiète, celle d'une nouvelle réforme du secteur par la prochaine Commission, qui déboucherait sur une libéralisation plus

.../...

VIE DE L'ANEV (suite)

importante du secteur.

Unité et mobilisation

Face à ces inquiétudes, le mot d'ordre a été simple : unité et mobilisation. Thierry Coste, président du Copa-Cogeca l'a rappelé : au niveau européen, il est essentiel que «*les Etats Membres et les professionnels se montrent clairement unis pour porter leurs propositions*», notamment concernant le projet d'acte délégué. En conclusion de ce congrès 2014, Bernard Farges, président et Philippe Pellaton, secrétaire général de la CNAOC et hôte du congrès en tant que Président du Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône, ont rendu hommage à Astrid Lulling, qui quitte le Parlement Européen après les élections.

J.B.Kremer

OENOVIDEO 2014

« Le Biou d'Arbois » - Prix Adelphe / Anev 2014

Le festival Œnovidéo* 2014 a fêté ses 21 ans à Valençay dans l'Indre à l'occasion des 10 ans de l'Appellation. Il a eu lieu du 29 mai au 1^{er} Juin et a mis en compétition 26 films de 14 pays différents. Le Grand JURY était présidé par le réalisateur-dessinateur Bibo Bergeron (Un Monstre à Paris). Photo : le jury 2014



Le Prix Adelphe / Anev - Trophée cep d'Or Partenaire - de la meilleure action d'intérêt général a été décerné au film « Le Biou d'Arbois »** - réalisateur : Bernard Booflug - produit par l'IRIMM(Institut Régional de l'Image et du MultiMedia) de Dôle - durée 46 minutes . Le Jury Adelphe / Anev a voulu reconnaître par ce Prix le film qui relate une manifestation patrimoniale à laquelle la population est très attachée et pour laquelle les élus ont toujours apporté leur soutien même dernièrement pour le dossier de demande Unesco. Pour tous ces acquis les Elus de la Vigne et du vin adressent leur reconnaissance aux concepteurs du film et félicitations aux élus pour leur soutien ainsi que pour cette tradition centenaire qui doit se perpétuer longtemps. La cérémonie officielle de remise des Prix aura lieu le mercredi 10 septembre 2014 au Palais du Luxembourg au Sénat à Paris. Plus d'infos sur : www.oenovideo.oeno.tm.fr

* OENOVIDEO est organisé par l'Association Forum Œnologie et les partenaires dont l'ANEV.

** *BIOU* signifie " le plus beau". *Le Biou est une énorme grappe de raisin pesant entre 80 et 100 kg, fabriquée pour une circonstance bien particulière... la traditionnelle cérémonie du Biou qui se déroule chaque année à Arbois avant les vendanges depuis au moins 1665...le premier dimanche de septembre*



PRIX RENE RENOU

L'Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin (ANEV) et la Fédération Internationale des Journalistes et Ecrivains du Vin & des Spiritueux (FIJEV) organisent le 7^{ème} **Prix René RENO**



Les Partenaires : l'Aefo (Association Européenne de Formation à l'Oenotourisme), l'Agence de Presse Une Autre Provence, « Edonys », la TV du vin plaisir, le Vit'eff et winetourismfrance.com. Les partenaires VIN sont : le syndicat du Cru « Bonnezeaux » et la cave Balma Venitia de Beaumes de Venise. Si vous voulez participer conditions sur le site et inscription à : contact@elusduvin.org



Secrétariat de l'ANEV
Mairie de Domazan
 Avenue des Miougraniers
30390 DOMAZAN
 Tel : 04.66.57.03.28
 Fax : 04.66.57.09.74 -
 E-mail mairie-domazan@wanadoo.fr

OENOTOURISME

Libres propos...

Le tourisme, boulet de l'oenotourisme

Partout où l'oenotourisme développe ses stratégies, c'est-à-dire dans les départements qui prennent au sérieux les perspectives économiques du tourisme rural, de terroir et des vignes, je rencontre des acteurs dynamiques, originaux, inventifs. Côté vignoble (en caves particulières et en coopératives), côté culture et patrimoines (dont ceux, immenses, du vin), côté paysages et environnement, côté agriculture et élevage, côté douillettes chambres d'hôtes, côté institutionnels du tourisme... ils ont comme objectif de développer des projets sérieux à Haute Valeur Oenotouristique. Or, sur le terrain, combien sont-ils les acteurs traditionnels à traîner les pieds, à sommeiller sur leurs rentes de situation, à vieillir dans les pantoufles d'un tourisme qu'ils déplorent agonisant mais qu'ils contribuent à tuer ? Il n'y a qu'à voir les cartes (et le service) des vins de certains (très nombreux) restaurants, où l'entrée de gamme de négociant qui a pulvérisé sa « DLC » joue la culbute à 18 euros le flacon. Il n'y a qu'à affronter l'inculture en matière de terroirs et de vignobles de nos fournisseurs de nuitées sans goût ni grâce, incapables d'apporter la moindre information, le plus petit conseil sur les richesses locales. Il n'y a qu'à faire la liste de tous ces détails qui tuent dans un domaine – l'accueil – où le dieu Qualité est dans les détails.... Dans

en est l'ambassadeur : or, certains craignent que le tourisme à la papa n'obère les chances de l'oenotourisme de demain. Et ils se battent pour que ne ce soit pas le cas.

André Deyrieux

Prix de l'oenotouriste de l'Année

Le Prix de l'oenotouriste de l'Année a été décerné pour l'année 2013 à Aleth Girardin, créatrice - en 1983 - du Bailliage de Pommard et initiatrice des Automnales de Pommard. Les Automnales, qui ont connu cette année leur deuxième édition, fêtent le vin sur le mode d'un parcours familial et même « oenoludique », d'une Paulée et d'une journée « Caves Ouvertes ». Le Prix de l'Enotouriste de l'Année récompense ainsi l'appellation Pommard et il est destiné à distinguer « l'homme ou la femme qui, durant l'année écoulée, aura fait la preuve d'une belle âme d'oenotouriste sur les routes connues ou méconnues des vins et des vignobles de France, et aura mis en valeur les riches aspects des patrimoines viticulturaux français ».

le Prix a été remis, en l'absence de la



lauréate, à Aubert Lefas, président du syndicat viticole lors de la 1ère Paulée de Beaune au Bastion des Hospices, sous la présidence de Jacky Rigaux. (notre photo)

Un vieille dame....



La cave des vigneron de Cavillargues (30) s'apprête à fêter ses cent ans. Le 21 Février 2014 correspond à la date d'anniversaire « administrative » de la société, mais les festivités auront lieu le weekend du 30 et 31 Août 2014 en réunissant les coopérateurs d'hier et d'aujourd'hui.. Elle est la « Première cave coopérative érigée dans toute la vallée du Rhône et première cave coopérative du Gard encore en fonctionnement ».

Créatrice de richesse et d'emploi, la viticulture régionale est un élément moteur de l'économie locale et bien au delà. Aujourd'hui encore, elle reste fortement liée au modèle coopératif (70 % de la production et 90 % des vigneron). Et s'il est un coin de cette région où bien des villages peuvent se réjouir d'avoir une « cathédrale du vin » qui fait encore écho à leur église, c'est le Gard Rhodanien ! A ceux qui déplorent le saupoudrage géographique des coopératives, qu'ils se félicitent au contraire de ces quelques lacunes sur la carte de la rive droite rhodanienne !

Nicolas Olivier

Dossier : LOI EVIN**Revenez Monsieur EVIN**

« Nous lançons le débat parce que la Loi de Santé Publique est discutée tous les 5 ans. La clarification de la Loi Evin c'est maintenant qu'il faut en parler ! »

Joël Forgeau Président de Vin et Société. A quelques jours de la présentation des grandes lignes de la prochaine Loi de Santé Publique par le Ministère de la Santé, Vin & Société au nom des 500 000 acteurs de la vigne et du vin Vin et Société appelle à un débat constructif et fait trois propositions :

-Revenir à l'esprit originel de la Loi Evin : encadrer la publicité et protéger les populations à risque

-Clarifier les frontières entre ce qui relève d'une part de la publicité, d'autre part de l'information journalistique, du divertissement, de la création artistique et culturelle - Permettre d'exprimer des messages de consommation responsable (seule l'incitation à l'abus devant être condamnée) dans les publicités et diffuser les repères de consommation du PNNS (Programme National Nutrition Santé)

La Loi Evin : de l'imbroglio juridique à l'entrave à la liberté d'expression ?

La Loi Evin visait à encadrer la publicité pour éviter les abus et protéger les populations à risque, en particulier les jeunes. Ce cadre légal adopté en 1991 est l'un

Malheureusement, la Loi Evin n'a pas donné de définition de la publicité. Face à ce vide juridique, les juges se sont substitués au législateur et ont défini la publicité comme « *tout acte en faveur d'un organisme, d'un service, d'une activité, d'un produit ou d'un article ayant pour effet, quelle qu'en soit la finalité, de rappeler une boisson alcoolique* ». « *La loi Evin a été adoptée avec un objectif louable mais nous ne comprenons plus ce qui est permis et ce qui est interdit en raison d'un flou juridique et d'une interprétation très restrictive faite par les juges. Par ailleurs, il est devenu urgent de clarifier les frontières entre publicité, information journalistique, création artistique et culturelle ! Un article de presse ce n'est pas de la publicité, pourtant Paris Match, Le Parisien et Les Echos ont été condamnés en raison de leur travail journalistique. On n'y comprend plus rien puisque toute évocation du vin, même dans une œuvre culturelle ou un programme de divertissement, peut être condamnée par les tribunaux français pour publicité* » déclare Joël Forgeau, Président de Vin & Société. *Peut-on par ailleurs encore faire de la publicité pour le vin en faveur d'une consommation modérée et responsable ? Les 500 000 acteurs de la vigne et du vin posent la question.*

Un site : www.vinetsociete.fr/revenezmonsieurvin

En ligne depuis le 10 juin 2014, le site est un espace de débat et d'information dédié à la Loi Evin. Accessible à tous, il fait état des enjeux actuels et a déjà réuni de nombreuses contributions de personnalités diverses : journalistes, hommes politiques, artistes, sociologues, politistes, avocats... dont le coprésident de l'ANEV François Patriat.

NOMINATIONS**Thomas MONTAGNE nouveau président des V.I.F.**

Thomas Montagne, vigneron dans le Vaucluse en Luberon, âgé de 48 ans, vient d'être élu à la présidence des Vignerons Indépendants de France le 30 avril dernier. Succédant à Michel Issaly, qui n'a pas souhaité renouveler son mandat après 6 années, il devient le 8e président de l'organisation nationale. Thomas Montagne a été élu à la tête d'un syndicat qu'il connaît bien, puisqu'il en était secrétaire général depuis 6 ans, après avoir été successivement président de la fédération du Vaucluse et de la fédération régionale PACA.

Photo © VIF : Thomas Montagne

**Philippe PELLATON, président des AOC du Sud-Est**

Le 13 Juin dernier, à Calvi, au cours de l'Assemblée Générale de la Fédération des AOC du Sud-Est, Philippe Pellaton a remplacé Guy Gasperini président depuis 1996. Vigneron coopérateur, et président de la cave Laudun-Chusclan vigneron, Philippe Pellaton âgé de 44 ans est aussi président du Syndicat général des Côtes du Rhône depuis 5 ans.



LIVRES, GUIDES, POUR L'ETE.....

**POLARS POUR L'ÉTÉ
A l'aveugle**

Dans le roman policier " A l'Aveugle" de Jean-Charles Chapuzet dont l'action se passe dans les Côtes du Rhône, on pourra reconnaître sans problème de nombreux villages connus, tous des Côtes du Rhône Villages de Rousset les Vignes à Laudun en passant par Cairanne ou Sainte Cécile les vignes ainsi que de nombreux vigneron et hommes du vin des Côtes du Rhône et de passer par tous les états de la découverte à la surprise aussi bien en vins qu'en intrigue.... C'est le postulat de base pour un livre de commande..... à lire pour une distraction assurée Editions Glénat - 120 pages 12,95 euros



Atomes crochus

Ce roman policier par Jean-Marc Carité est issu de la collection La part des Anges . Décembre 1999. Deux tempêtes traversent la France d'ouest



en est. Elles entraînent des dégâts considérables, amplifient en Bretagne la marée noire de l'Erika et mettent en danger les centrales nucléaires de Braud-Saint-Louis, dans le bordelais, et Fessenheim en Alsace . Les risques pour la population civile sont ingérables et provoquent même des débuts de panique autour des sites nucléaires dont on a sous estimé la résistance. La colère de ceux qui se sont toujours opposés à cette industrie monte. Le ltn Lecoanet, œnophile et sensuel, est envoyé sur place pour sonder les vignerons directement concernés. Il va être confronté à l'omerta, au secret défense qui s'oppose, à toute transparence concernant le nucléaire français... Collection La part des Anges - 304 p. 13x20. 18€ . www.utovie.com

La magie du 45° parallèle - Latitude idéale des grands vins du monde
Le 45° parallèle serait-il pour tous les amateurs de grands vins ce que « la ligne » l'équateur, est aux marins : un passage obligé, un baptême, celui de la "vraie connaissance" ? Quatre temps pour une recherche majeure : les fondamentaux - le théorème et sa démonstration - la preuve par 26, - de la théorie à la



pratique. Le théorème « À égale distance de l'équateur et du pôle nord, le 45° parallèle constitue une ligne de partage climatique où s'effacent les dominantes thermiques. Ni trop chaud ni trop froid... ». Ce théorème d'Olivier Bernard (Domaine de Chevalier) est commenté ou confirmé par 26 grands témoins du vin . La suite sur : <http://parallele45.domainedechevalier.com/> - Éditions Féret - 160 pages- 19,50 euros.

UN GUIDE

Les Français ont le privilège de posséder les vignobles qui produisent des vins mondialement réputés. Vins de Bordeaux, de Bourgogne, d'Alsace... Autant de vins qui font la richesse de la France et participent à l'élaboration de l'exception française. **Le guide Petit futé de l'œnotourisme** en France allie découverte, promenade et dégustation, et vous livre, une fois de plus, ses bonnes adresses et ses bons plans. Faites-vous guider sur les sentiers viticoles, découvrez le travail de la vigne, dégustez les vins , goûtez aux spécialités locales, assistez aux fêtes des vins et partez à la rencontre de ces régions dont les traditions gagnent à être connues. Vous trouverez également une sélection de restaurants et d'hébergements pour profiter pleinement de vos haltes dans les vignobles. Prix : 12 euros .



Dégustations : Des rosés à découvrir



Le GRAIN d'AMOUR, médaillé d'or au Mondial du Rosé.

Cette année, l'Union des Œnologues de France organisait la 11^{ème} édition du Mondial du Rosé. Se déroulant à huis clos et à l'aveugle, cette dégustation est l'une des rares à respecter les normes exigées par l'OIV (l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin), par l'U.I.Œ. (Union Internationale des Œnologues) et par VinoFed (Fédération des grands Concours internationaux). Ce sont plus de 900 échantillons de vins qui ont été dégustés et jugés par des professionnels, parmi eux, le Grain d'Amour. Réputé pour son caractère atypique et gourmand, ce vin atypique au cépage 100% Muscat de Hambourg, révèle des arômes de pêche et de litchi délicatement agrémentés d'une note de vanille. Le Grain d'Amour, déjà récompensé à de multiples reprises lors de concours internationaux tels que les « Sélections Mondiales du Canada » ou « Muscat du Monde », a décroché cette année la médaille d'or au Mondial du Rosé. Un titre d'autant plus apprécié à ce moment de l'année, la période idéale pour déguster un verre de Grain d'Amour !

Grain d'Amour, bouteille 75 cl – 5,70€ départ cave -Vendu dans les boutiques des Vignerons du Brulhois : Cave de Donzac & Cellier du Brulhois, et en ligne sur : www.graindamour.fr, chez les cavistes et en CHR.

PRESTIGE DES GRANGES

(AOC CHUSCLAN CÔTES DU RHÔNE VILLAGES)

Couleur : Rosé Millésime : 2013
Cépages : 80 % Grenache noir - 20 % Syrah, Vinification traditionnelle, vendange égrappée
Degré : 13.5 %- Vin à la teinte rose bonbon prononcé. Au nez il est très fruité et acidulé, parfum de fruit rouge type fraise. Bien équilibrée en bouche, ce vin mêle des arômes frais tels que le pamplemousse rose et la fraise des bois. A servir légèrement frais, parfait en apéritif et pour accompagner la cuisine provençale durant l'été. A servir légèrement frais, parfait en apéritif et pour accompagner la cuisine provençale durant l'été.

Prix public : 6,80 €

LA GRANGE DES FILLES

Parce que les concepteurs de la cuvée avaient 6 filles chaque bouteille du carton est à leur prénom...Ce rosé est une AOP Côtes-du-rhône. D'une robe pâle aux reflets saumonés, ce vin a un nez simple de fraise et de bonbon anglais. Après une attaque vive, la bouche est toute en rondeur et développe des arômes d'agrumes (citron, mandarine). Accords : Apéritif, salades et entrées, tartes aux fruits. Cave « Les Terres d'Avignon » - 84310 Morières et sur : www.terresdavignon.com.

Prix caveau : 6,50 €



NOUVEAUTES

RIEDEL Nouvelle Gamme VERITAS de RIEDEL



Plus fin et plus léger, le premier verre œnologique mécanique qui se rapproche le plus des caractéristiques du verre soufflé bouche. Pinot Noir, Syrah, Cabernet, Chardonnay, ... **la maison Riedel a créé pour chaque cépage « LE » verre idéal à la dégustation.** En associant œnologie et nouvelle technologie, la maison révolutionne le monde des arts de la table en offrant des verres à la fois techniques et élégants. La collection Veritas se distingue par son esthétisme racé mêlé à une grande légèreté. Soufflés à la machine pour atteindre une très haute précision, la finesse des verres rappelle pourtant le charme du "fait main".

Riedel lance aussi avec Veritas **le tout premier « Verre à Champagne »** (n°7 sur la photo), remplaçant la traditionnelle flûte. Contrairement à la flûte souvent trop étroite, ce Verre possède une ouverture plus large permettant de libérer la palette aromatique d'un Champagne quel qu'il soit et de le sublimer tel un grand vin. Un incontournable pour les amateurs de fines bulles !

EDITE PAR ...

ANEV

contact@elusduvin.org

Directeur de la Publication :

Max Feschet

ISSN : 1628-7169

Composition - Montage :

APUAP-84600 Valréas

apuap@aliceadsl.fr

Ont participé à ce numéro :

Marc Olivier - André Deyrieux -

Jean-Benoit Kremer - Nicolas

Olivier

Numéro 50 - JUIN 2014

RETROUVEZ-NOUS SUR LE
WEB :
WWW.ELUSDUVIN.ORG

.VIN et .WINE - La France a demandé lundi 23.06 à l'Icann, régulateur mondial d'internet, de suspendre l'attribution des nouveaux noms de domaine en .vin tant que le contentieux de fond sur les appellations d'origine entre l'Europe et les Etats-Unis n'est pas tranché au niveau d'instances globales. La secrétaire d'Etat chargée du Numérique, Axelle Lemaire, qui représente la France demande une suspension qui "pourrait être une solution permettant à tout le monde de sortir par le haut". (à suivre)



Le site de **OENOVIDEO** : www.oenovideo.com

Le site d'**ADELPHÉ** : www.adelphe.fr

Le site sur le **tourisme vitivinicole** : www.winetourisminfrance.com

Le site de la **FIJEV** : www.fijev.org

Le site des Editions **FERET** : <http://www.editions-feret.fr>

BREVES.....BREVES.....BREVES

Un événement reconnu d'intérêt national - Les Grandes Tablées du Saumur-Champigny, novatrices en la matière, sont les premières à avoir obtenu le label du Ministère de l'Agriculture «Les Grandes Tablées- Les Rabelaisiennes» qui visent à créer une dynamique de Grandes Tablées dans les villages de France. Avec Festivini, le Festival de la Culture du vin de septembre, les Grandes Tablées et FESTIVINI, deux événements saumurois lauréats du Prix René Renou 2013 décerné par l'Association Nationale des Élus de la Vigne et du Vin (ANEV) et la Fédération Internationale des Journalistes et Ecrivains du Vin & des Spiritueux (FIJEV). Les 6 et 7 août 2014, les 2 kms de table devant l'hôtel de ville mettront la Belgique à l'honneur et le menu prendra l'accent belge, dans une ambiance bon enfant où les générations se confondent autour de bandas et de concerts.

Chateaufort-du-Pape, le musée du vin de la Maison Brotte ré-ouvre ses portes ! En plus d'être aujourd'hui un parcours pédagogique incontournable de l'appellation, c'est aussi un lieu historique. La famille Brotte, célèbre vigneron de Chateaufort-du-Pape, possède en ses murs un musée de 500m² créé en 1972 par Jeanne Brotte, grand-mère du propriétaire actuel et véritable pionnière de l'oenotourisme en France. Ouvert depuis plus de 30 ans, le musée accueille plus de 25.000 visiteurs par an et ce en complète gratuité.

« Stratégies des territoires viticoles ».....**Zoom sur les raisons du succès des vignobles**

Quel est donc le secret de la réussite des plus grands vignobles ? Le livre « Stratégies des territoires vitivinicoles, Clusters, gouvernance et marque territoriale »* casse le mythe selon lequel la réussite d'un vin ne serait due qu'à l'alchimie entre composition du sol, climat et savoir-faire local.... L'ouvrage révèle l'existence d'une autre alchimie : celle de l'effet cluster, d'une gouvernance forte et d'une marque territoriale unique. Co-écrit par Valéry Michaux, Directrice de la Recherche de NEOMA Business School, ce projet a bénéficié du soutien du Conseil Régional de Champagne Ardenne ainsi que de Reims Métropole. « Avec ce travail de recherche notre objectif était de répondre à la question suivante : *au-delà du goût, du terroir et du marketing, qu'est-ce qui explique le succès d'un vignoble?* », explique Valéry Michaux. « *Chacune des 18 contributions de cet ouvrage raconte une histoire spécifique, notre ambition était à la fois d'aborder des situations réelles et d'apporter différentes grilles d'analyse théorique des phénomènes en jeu* ». * Editions ems - 269 pages - 30€ - www.neoma-bs.fr



LES BELLES FÊTES & EXPOS DE L'ÉTÉ
 Plus d'infos sur : <http://lesvinsalaffiche.blogspot.fr/>

Les Épopées du Béarn
 "Caston IV le Croisé, une rencontre Orient/Occident"
 Commanderie de Lacommande (64)
 www.epopeesdubearn.fr
 contact@epopeesdubearn.fr
 05 59 12 30 40

5 AU 29 JUIN 2014 EXPOSITIONS
27, 28 ET 29 JUIN 2014 SPECTACLES CONFÉRENCES ANIMATIONS

ART & VIN
 LES VIGNERONS INDÉPENDANTS DU VAR

Fête du Cru
 SAINT-CHINIAN GRAND
 dimanche 20 juillet 2014
 Dégustation de vins AOC Saint-Chinian
 Grillades du Boucher
 Produits du terroir
 Animations
 Musique de rue
 Brumisation sous les platanes
 info 04 67 38 11 09

SAINTE-CHINIAN
 CARUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

La fameuse Fête des **Vieux Cépages à Trilla**
samedi 19 juillet
 de 11h à 18h30
 Conférences - Dégustations
 Vente de Vins

Le vin AU MOYEN ÂGE
 11 AVRIL - 11 NOVEMBRE 2012
 Tour Jean sans Peur
 20, rue Étienne Marcel
 75002 Paris
 Tel.: 01 40 26 26 28

LA ROUTE DU CHAMPAGNE
 26 JUILLET 2014 11:00 - 19:00
 27 JUILLET 2014 10:00 - 18:00
 Vallée de la Seine
 Folligny
 Sévigny-en-Sionne
 Oiry-en-Sionne
 Châtillon
 Palois-Saint-Étienne
 Stigny-en-Sionne
 routeduchampagne.com

Du 30 mai au 21 septembre 2014
Découvrez les Duos Vignerons !
 Visitez notre patrimoine, savourez de nouveaux vins, et laissez vous guider en toute convivialité
www.tourisme-lodevois-larzac.fr
 Lodevois & Larzac

œno music FESTIVAL
 ZÉNITH DIJON
 2 SCÈNES OUTDOOR
 1 SCÈNE INDOOR
 11 > 12 JUILLET

DB40 • MORCHEEBA • RENAN LUCE • HNEKA
 LES DGRES DE BARBACK | LA RUE KETANOU
 TÊTES RAIDES • YANISS OUDA • BIGA • RANX
 MISSILL • HOLLIE COOK • WINSTON McANUFF & FIXI
 THE TOXIC AVENGER LIVE • TRAFIK • FAKEAR
 LA MAISON TELLIER • SUNLESS • HEYMOONSHAKER
 TELDEM COM'UNITY • ROMANÉE COUNTEEZ | SAÏ
 KÉLÉ KÉLÉ | OSLOW • SIMPLE MEN
 JOHNNY MAFIA • BARBARITA Y SU BAMBOLI
 TWO SQUARE METERS OF MACHINE
 VILLAGE DES VINS
 ATILGERS - ANAGATHIROS - BICALMISTRES

#GrenacheDay
 19 sept 2014
 GRENACHE DAY
 GRENACHE DAY